



OLD SCHOOL

87, rue de la Libération 95440 ECOUEN

01.72.52.15.79 – oldscool.permis@hotmail.com

Siret : 922 398 250 00014 - Code APE : 8553Z - RCS : PONTOISE

N° Agrément : E 23 095 0006 0 - TVA : FR 05922398250

N° d'Activité Professionnel : 11950810395

PROGRAMME DÉTAILLÉ

FORMATION À LA CONDUITE AUTOMOBILE

ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CATÉGORIE B et B78 - FILIÈRE AAC



OLD SCHOOL

87, rue de la Libération 95440 ECOUEN

01.72.52.15.79 – oldscool.ppermis@hotmail.com

Siret : 922 398 250 00014 - Code APE : 8553Z - RCS : PONTOISE

N° Agrément : E 23 095 0006 0 - TVA : FR 05922398250

N° d'Activité Professionnel : 11950810395

PUBLIC VISE	CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE B
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.
PRE – REQUIS	Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ». Être âgé de 15 ans.
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures pratiques.
LIEU DE LA FORMATION	87, rue de la Libération 95440 ECOUEN
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	THIERNO DIALLO
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du TITRE PROFESSIONNEL et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	- Ordinateur - Tablettes - Outils pédagogiques - Livre de code - 4 Véhicules école dont 1 équipé d'une boîte de vitesses automatique
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives : - Bilans des compétences par des mises en situation en toute autonomie durant la formation - Examen blanc en fin de formation
SANCTION DE LA FORMATION	Dès les compétences acquises une attestation de fin de formation initiale est transmise à l'élève.



OLD SCHOOL

87, rue de la Libération 95440 ECOUEN

01.72.52.15.79 – oldscool.ppermis@hotmail.com

Siret : 922 398 250 00014 - Code APE : 8553Z - RCS : PONTOISE

N° Agrément : E 23 095 0006 0 - TVA : FR 05922398250

N° d'Activité Professionnel : 11950810395

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable d'une durée de 55 minutes est menée en voiture avec votre enseignant, elle permet de définir un volume de formation.

Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos compétences psychomotrices.

À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf :

- Si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1)
- Si vous suivez une formation limitée à la conduite de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique B78 (volume minimum de 13 heures).

2. Formation théorique (Code de la Route)

Cours en ligne portant sur les grands thèmes du Code de la Route dans le respect du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne.

Tests type examen (40 questions) en présentiel et en ligne

Possibilité d'Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation et d'efficacité devant votre formation.

3. Formation pratique

- 4 compétences générales sont enseignées
- Dès les compétences acquises une attestation de fin de formation initiale est transmise à l'élève, la Conduite Accompagnée (CA) peut commencer.

4. Conduite Accompagnée (CA) :

- La CA débute par un rendez-vous préalable d'une durée de 2H, avec la présence d'un accompagnateur. Le but de ce rendez-vous est de conseiller l'accompagnateur.
- Durée de la CA, 1 an minimum, au moins 3 000 km à parcourir (la circulation est interdite à l'étranger)
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires d'une durée de 3 heures. Un rendez-vous pédagogique se déroule en 2 parties :
 - * Une séance individuelle de conduite de 60 minutes
 - * Une séance collective d'animation en salle de 120 minutes

Plusieurs thèmes doivent être obligatoirement traités pendant les 2 rendez-vous pédagogique : Alcool, Vitesse, Fatigue/Vigilance/Médicaments, Assurances. D'autres thèmes sont facultatifs : Intempéries, Conduite sur autoroute, nuit etc. Le choix de ces thèmes est fait en fonction des demandes ou bien de carences constatées par l'enseignant.

La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.

Le 1^{er} rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et le 2^{ème} doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus en conduite accompagnée.

- Un 3^{ème} rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.



OLD SCHOOL
87, rue de la Libération 95440 ECOUEN
01.72.52.15.79 – oldschoollpermis@hotmail.com
Siret : 922 398 250 00014 - Code APE : 8553Z - RCS : PONTOISE
N° Agrément : E 23 095 0006 0 - TVA : FR 05922398250
N° d'Activité Professionnel : 11950810395

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Les cours théoriques comprenant des cours thématiques sont proposés en ligne sur PREPACODE et des tests d'évaluation sont proposés en présentiel à l'auto-école et en ligne sur PREPACODE.

Les cours thématiques portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

Les tests d'évaluation sont des séries de 40 questions sous forme de QCM, conformément à l'examen du code de la route.

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

Entraînement à l'épreuve du code de la route

- Évaluation en autonomie
- Auto-évaluation ; Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.



OLD SCHOOL

87, rue de la Libération 95440 ECOUEN

01.72.52.15.79 – oldscool.p permis@hotmail.com

Siret : 922 398 250 00014 - Code APE : 8553Z - RCS : PONTOISE

N° Agrément : E 23 095 0006 0 - TVA : FR 05922398250

N° d'Activité Professionnel : 11950810395

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-file.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

Procédures, Risques, Influences de l'entourage/ pressions sociétales